

AVIS PUBLIC

À TOUS LES CITOYENS DE LA MUNICIPALITÉ DE L'ISLET

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la soussignée, directrice générale greffière-trésorière adjointe par intérim de la Municipalité de L'Islet, que le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire le 20 février 2024 à compter de 19 h 30, en vidéoconférence via la plateforme TEAMS ainsi qu'en présentiel à la salle du conseil sise au 284, boulevard Nilus-Leclerc. Pour avoir le lien TEAMS, rendez-vous sur la page Facebook ou sur le site Internet de la Municipalité. L'enregistrement de ladite séance sera également diffusé sur le web dans les jours suivants.

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue à l'assemblée
2. Constatation de l'avis de convocation
3. Adoption de l'ordre du jour – 20 février 2024
4. Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par obligations au montant de 4 768 000 \$ qui sera réalisé le 1^{er} mars 2024
5. Acceptation du taux d'intérêt – emprunt par obligations au montant de 4 768 000 \$
6. Autorisation de signature du protocole d'entente avec les résidents et les propriétaires de la rue Municipale pour le déneigement
7. Adoption du règlement # 304-2024 de tarification 2025 du camping Rocher Panet
8. Période de questions / réponses
9. Levée de l'assemblée

DONNÉ À L'ISLET, ce 14 février 2024.



Lise Caron
Directrice générale
greffière-trésorière adjointe par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Lise Caron, directrice générale greffière-trésorière adjointe par intérim de la Municipalité de L'Islet, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis conformément à la loi ce 14 février 2024.

En foi de quoi, je délivre ce certificat.



Lise Caron
Directrice générale
greffière-trésorière adjointe par intérim